



Ministère du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social

Marché du travail : situations comparées des femmes et des hommes

Séance du COR du 21 mai 2014

Christine Gonzalez-Demichel
DARES

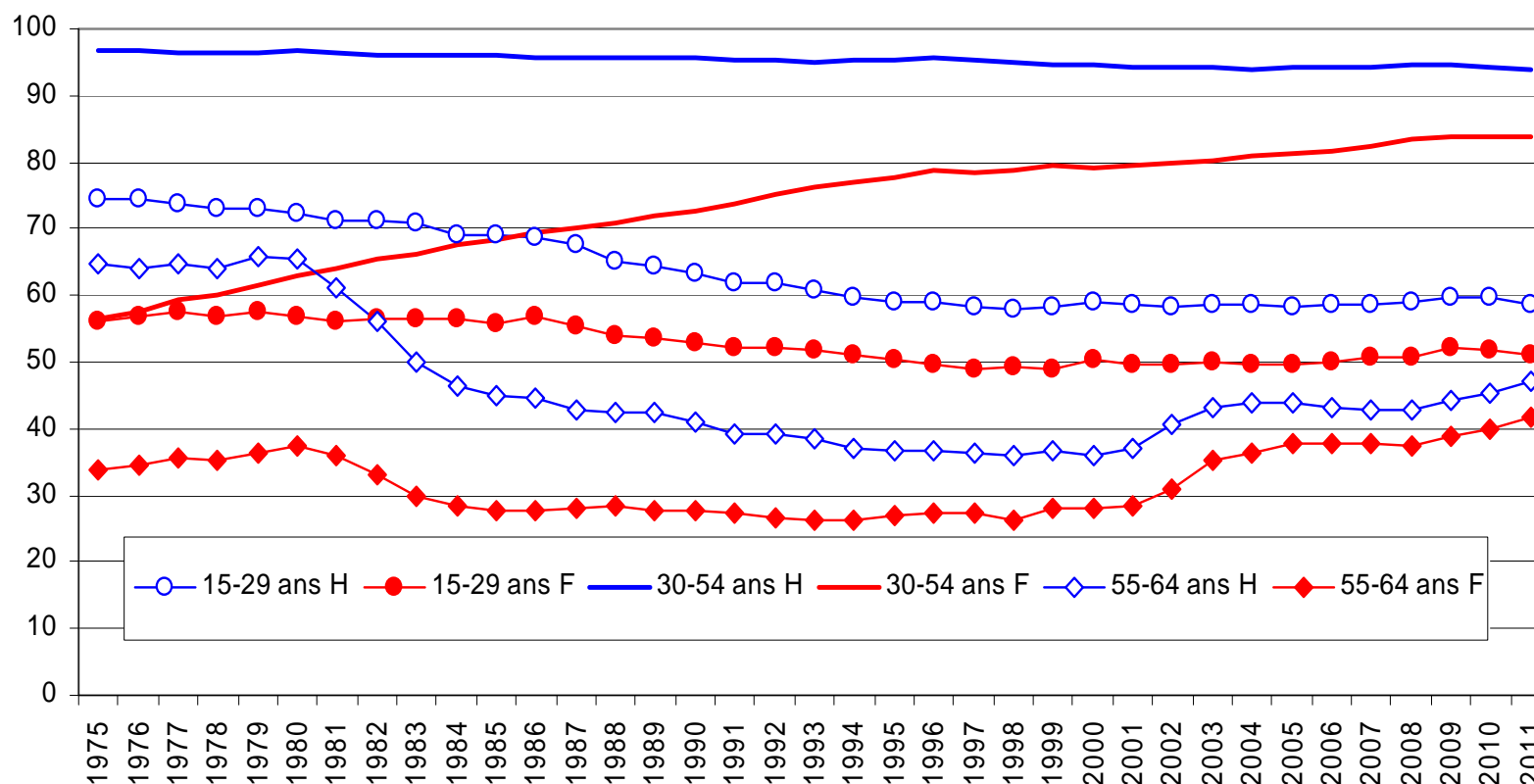
Marché du travail : Femmes/Hommes

Plan de l'intervention

1. **Activité, emploi et chômage des femmes et des hommes**
2. **Caractéristiques des emplois et des métiers des femmes et des hommes**
3. **Ecart de salaires entre femmes et hommes**

1. Progression continue des taux d'activité des femmes avec ralentissement global depuis 1995 et des écarts par génération

Taux d'activité par tranche d'âge selon le sexe de 1975 à 2011 (en %)

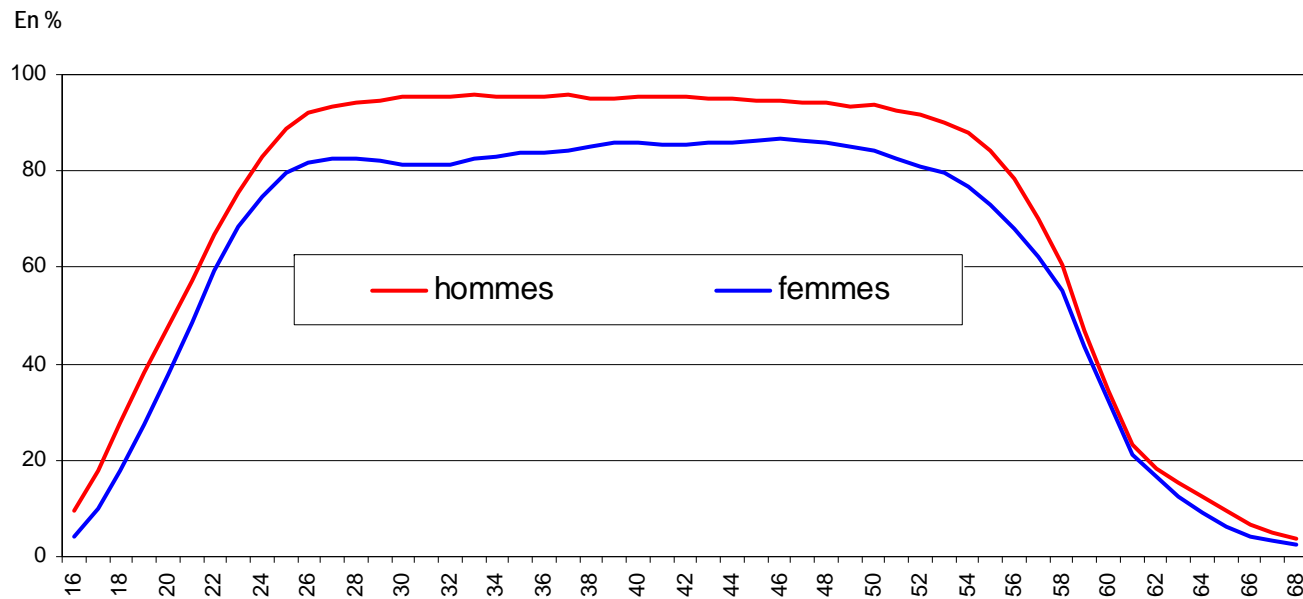


Source : enquête Emploi Insee, exploitation Dares 2003-2011, données 2011 provisoires.
 Champ : population des ménages de France métropolitaine.
 Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle.

Marché du travail : Femmes/Hommes

1. Le taux d'activité des femmes reste, à tout âge, inférieur à celui des hommes

Taux d'activité par âge détaillé en 2010



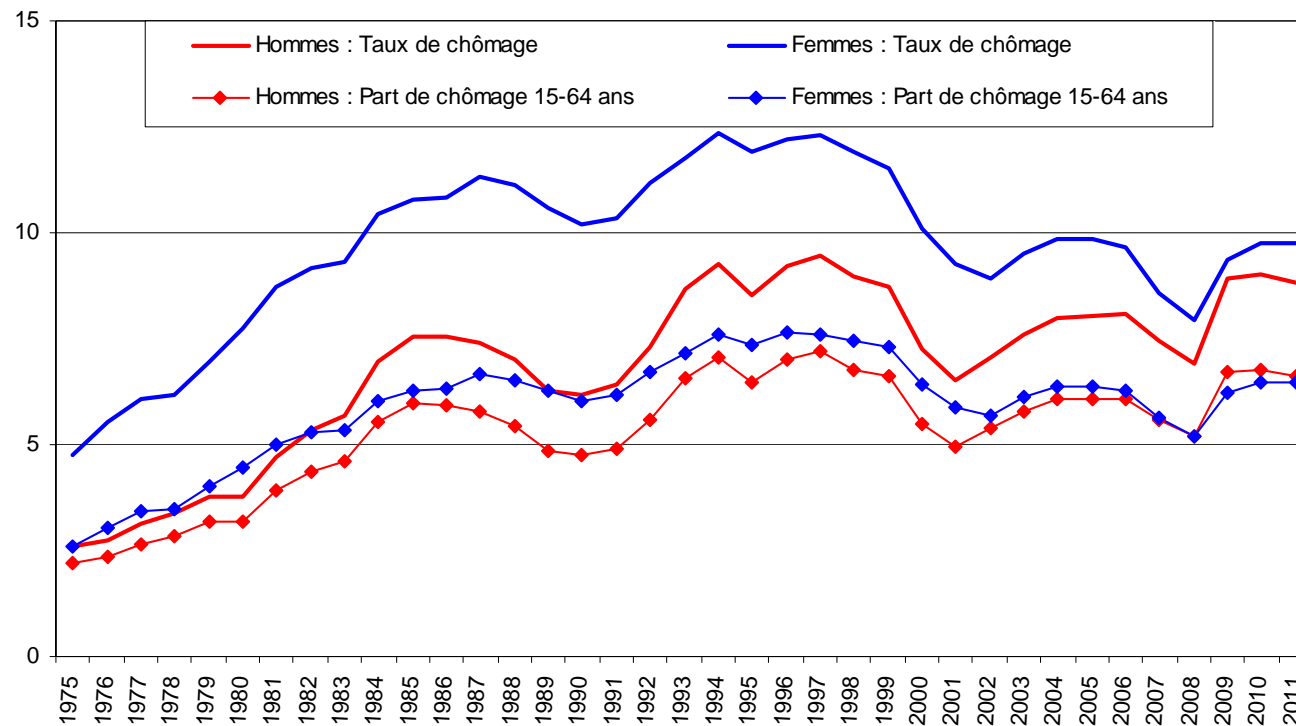
Source : Insee, enquête Emploi 2010 ; calcul Dares.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête, moyenne mobile d'ordre 3 sur l'âge.

1. Le taux de chômage des femmes s'est rapproché régulièrement de celui des hommes depuis 1975

Taux et part de chômage selon le sexe de 1975 à 2011 (en %)



Sources : enquêtes Emploi Insee, exploitation Dares 2003- 2011, données 2011 provisoires.

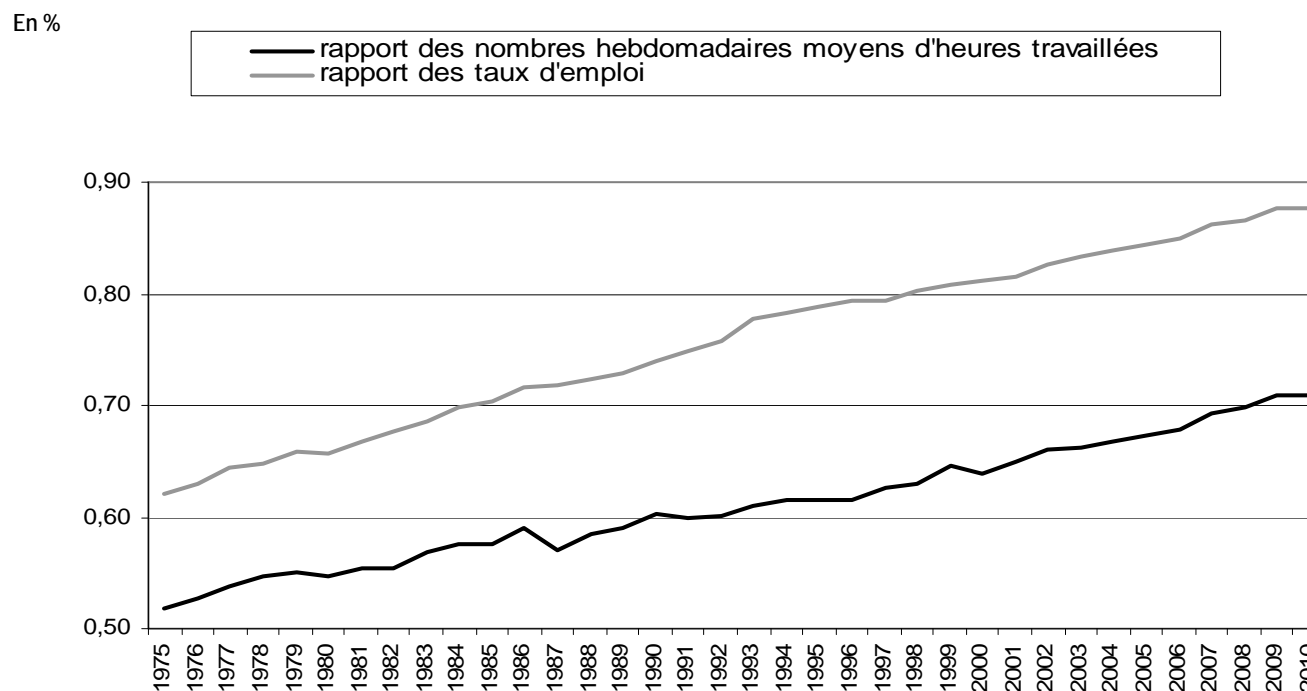
Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concept : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle.

Marché du travail : Femmes/Hommes

1. Le volume de travail des femmes s'est rapproché moins rapidement de celui des hommes que le taux d'emploi

Rapport des taux d'emploi et des volumes hebdomadaires moyens d'heures de travail entre les femmes et les hommes de 15-64 ans



Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2010 ; calcul Dares.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concepts : emploi au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle de 2003 à 2010, selon l'ancienne interprétation française des critères du BIT (encadré 1) et à la date de l'enquête de 1975 à 2002 ; nombre d'heures effectuées pendant la semaine de référence ; âge atteint à la date de l'enquête.

Marché du travail : Femmes/Hommes

2. Huit emplois à temps partiel sur dix sont occupés par des femmes :

- Le travail à temps partiel s'est largement développé de la fin des années 1970 à la fin des années 1990
- La probabilité de travailler à temps partiel plutôt qu'à temps plein est, selon les années, de 7 à 9 fois plus élevée pour une femme que pour un homme

Temps partiel et sous-emploi par tranche d'âge et sexe en 2010 (en %)

	15-64 ans		dont 15-29 ans		dont 30-54 ans		dont 55-64 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Taux de temps partiel (en % de la population en emploi)	30,0	6,4	25,7	9,6	30,6	4,6	33,5	11,3
répartition selon le temps de travail :								
- inférieur mi-temps	21	27	26	30	17	19	33	34
- mi temps	18	25	20	23	17	26	19	26
- de mi temps à moins de 80 %	28	28	30	33	29	28	24	24
- 80% et plus	33	19	23	14	38	26	24	16
- ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux de sous-emploi (en % de la population en emploi)	8,8	3,3	11,6	5,1	8,4	2,8	6,5	3,3
- dont temps partiel souhaitant travailler plus	8,4	2,3	11,4	4,2	8,0	1,7	6,1	2,4
- dont chômage technique ou partiel	0,3	1,0	0,3	0,9	0,4	1,0	0,4	0,9

Source : Insee, enquête Emploi 2010 ; calcul Dares.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concepts : emploi au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête ; sous-emploi au sens du BIT = personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage et disponibles pour le faire et personnes au chômage technique ou partiel.

Marché du travail : Femmes/Hommes

2. Les motifs du temps partiel : des différences entre femmes et hommes

En %

	Hommes	Femmes	Ensemble
N'a pas trouvé d'emploi à temps plein (temps partiel "subi")	37,0	30,7	31,7
Autres raisons (temps partiel "choisi")	63,0	69,3	68,3
<i>Pour exercer une autre activité professionnelle, ou suivre des études ou une formation</i>	18,0	6,5	8,4
<i>Pour raison de santé</i>	10,6	5,7	6,5
<i>Pour s'occuper des enfants ou d'un autre membre de la famille</i>	7,0	33,8	29,3
<i>Pour disposer de temps libre ou faire des travaux domestiques</i>	11,3	16,0	15,2
<i>Pour une autre raison</i>	16,1	7,4	8,8
Total	100,0	100,0	100,0

Champ : ensemble des salariés à temps partiel, hors contrats en alternance ; France métropolitaine.
 Source : Insee, enquête Emploi 2011 ; calculs Dares.

2. Des usages différenciés du temps partiel selon le nombre et l'âge des enfants

En %

	Proportion à temps partiel	
	Hommes	Femmes
Sans enfant	7,7	25,0
Pas d'enfants de moins de 18 ans	9,1	30,0
Un enfant		
De moins de 3 ans	4,5	26,0
De 3 à 5 ans	3,6	25,0
De 6 à 17 ans	5,5	32,3
Deux enfants		
Dont : le plus jeune a moins de 3 ans	3,7	45,6
le plus jeune a de 3 à 5 ans	3,9	39,3
le plus jeune a de 6 à 17 ans	4,2	38,5
Trois enfants ou plus		
Dont : le plus jeune a moins de 3 ans	5,6	50,5
le plus jeune a de 3 à 5 ans	4,3	55,7
le plus jeune a de 6 à 17 ans	3,8	45,7
Ensemble	6,6	31,0

Champ : ensemble des salariés à temps partiel, hors contrats en alternance ; France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Emploi 2011 ; calculs Dares.

Marché du travail : Femmes/Hommes

2. Des structures d'emplois différentes pour les femmes et les hommes

- **Les femmes occupent 2 fois plus fréquemment que les hommes des emplois non qualifiés : l'écart est à peu près constant depuis 1982**
- **Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres que les hommes : l'écart s'est réduit depuis 1982 mais reste important**
- **Les femmes sont moins nombreuses que les hommes aux postes d'encadrement**

2. Près de la moitié des femmes en emploi se concentrent dans 10 métiers

	Effectif total 2010-2012 (milliers)	Effectif féminin 2010-2012 (milliers)	Taux de féminisation en 2010-2012 (en %)	Part cumulée de femmes en emploi (en %)	Rang en 2010-2012	Rang en 2000-2002
Familles professionnelles						
Aides à domicile, assistantes maternelles	991	968	97,7	7,9	1	2
Agents d'entretien	1233	869	70,5	15,0	2	1
Enseignants	1042	685	65,7	20,6	3	3
Vendeurs	826	607	73,6	25,6	4	5
Employés administratifs de la fonction publique (C et assimilés)	805	591	73,4	30,4	5	4
Aides-soignants	574	519	90,4	34,7	6	8
Infirmiers, Sages-femmes	542	475	87,7	38,5	7	7
Secrétaires	434	423	97,6	42,0	8	6
Cadres services administratifs, comptables et financiers	638	312	49,0	44,6	9	18
Employés administratifs d'entreprise	393	302	76,9	47,0	10	10
Total	25723	12231	47,5			

Source : Insee, enquêtes Emploi; Dares, séries rétropolées 1990 à 2002

Champ : France métropolitaine

2. Les métiers occupés par les femmes et les hommes restent très différents

Familles professionnelles contribuant le plus à la « ségrégation » selon le sexe (2008-2010)

Nombre de personnes en emploi en milliers, taux en %

				Caractéristiques des emplois féminins			
	Contribution à la ségrégation	Nombre d'emplois féminins	Part des femmes dans l'emploi	Taux de temps partiel	Taux de sous-emploi	Part des emplois temporaires	Part des emplois non qualifiés
Métiers comptant beaucoup de femmes							
Agents d'entretiens	2,2	873	70,2	47	19	23	99
Aides à domicile et aides ménagères	2,0	511	97,3	68	25	13	100
Secrétaires	1,8	461	98,0	33	7	9	1
Vendeurs	1,8	641	75,3	35	12	16	38
Employés administratifs de la fonction publique	1,8	664	73,8	29	6	13	0
Aides-soignants	1,8	479	90,3	24	5	13	0
Assistantes maternelles	1,7	426	99,1	32	11	17	100
Infirmiers, sages-femmes	1,7	469	87,7	26	2	6	0
Enseignants	1,5	696	65,8	18	3	5	0
Employés de la comptabilité	1,1	311	84,2	27	5	8	0
Employés de maisons	0,9	236	95,0	79	26	9	100
Employés administratifs d'entreprises	0,9	318	75,3	30	8	16	4
Métiers comptant peu de femmes							
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	0,8	140	27,1	9	1	3	0
Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics	0,9	23	8,2	18	2	12	0
Armée, police, pompiers	1,0	61	15,5	7	1	20	0
Ouvriers qualifiés de la manutention	1,1	67	15,0	13	4	16	0
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	1,3	35	8,4	17	2	10	0
Ouvriers qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	1,4	6	1,5	14	2	9	0
Ouvriers qualifiés du second oeuvre du bâtiment	1,9	13	2,4	17	3	14	0
Conducteurs de véhicules	2,2	81	10,6	38	14	11	0
Ensemble des métiers	53,0	12198	47,4	30	8	13	27

Source : Insee, enquêtes Emploi 2008-2010 ; calcul Dares.

Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.

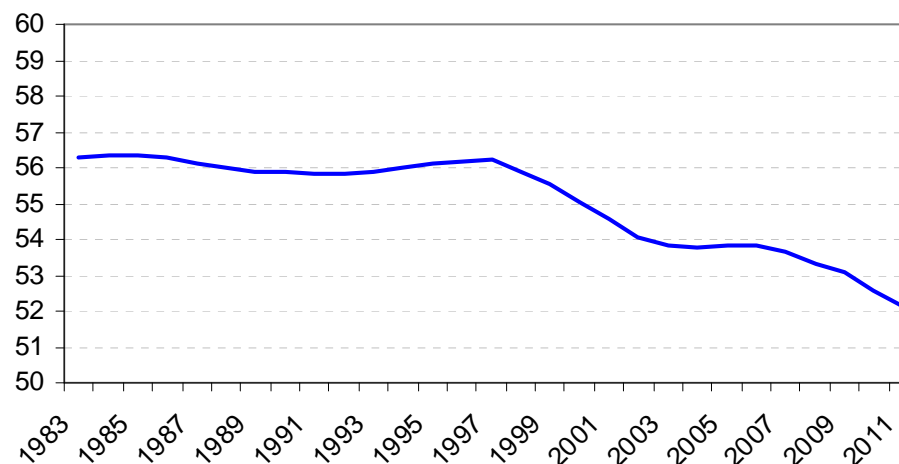
Concepts : emploi au sens du BIT mesuré en moyenne annuelle ; familles professionnelles en 87 postes ; contribution d'un métier à la ségrégation = 200* (écart absolu entre la part des femmes et la part des femmes dans l'emploi total, pondéré par le poids de la famille professionnelle).

Marché du travail : Femmes/Hommes

2. La répartition par métiers est moins inégalitaire qu'il y a 30 ans

- Pour aboutir à une répartition égalitaire des femmes et des hommes dans les différents métiers, au moins 52% des femmes (ou des hommes) devraient changer de métier en 2011
- Baisse de l'indice de ségrégation durant les 30 dernières années surtout depuis la mi-1990
- La ségrégation professionnelle baisse davantage pour les plus diplômés
- Elle baisse pour les jeunes mais reste élevée ; elle augmente pour les seniors

Évolution de l'indice de ségrégation professionnelle* entre 1983 et 2011



* Indice de dissimilarité de Duncan et Duncan
Source : Insee, enquête Emploi ; séries rétopolées Dares de 1982 à 2002, calculs Dares.
Champ : France métropolitaine

Marché du travail : Femmes/Hommes

3. En 2009, l'écart de salaire horaire entre les femmes et les hommes est de 14% dans le secteur concurrentiel (entreprises de 10 salariés et plus)

Rémunérations moyennes et écart salarial entre les femmes et les hommes en 2009

	Rémunération moyenne (en euros)		Écart (en %)
	Hommes	Femmes	
Rémunération annuelle brute de base	24 687	19 566	21
Salaire horaire brut de base	14,6	12,9	12
Rémunération annuelle brute	29 466	22 426	24
Salaire horaire brut	16,9	14,5	14

Source : Insee-Dares, Ecmoss 2009.

Champ : salariés des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel, hors apprentis et stagiaires dont le temps de travail est décompté en heures; France métropolitaine.

Cet écart, en baisse de 1950 à la mi-1990, n'évolue que faiblement depuis

3. Ecart salarial : marqués pour les cadres, ils augmentent avec l'âge et le niveau de diplôme

Salaire horaire moyen et écart salarial entre les femmes et les hommes en 2009, selon la catégorie socioprofessionnelle

	Hommes	Femmes	Écart
Ensemble des salariés des entreprises du champ étudié	16,9	14,5	14%
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadres	32,1	25,4	21%
Professions intermédiaires	18,3	16,8	8%
Employés	13,4	12,5	7%
Ouvriers	13,4	11,5	14%

Source : Enquête sur la structure des salaires en 2009, Insee. Champ : Salariés des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel dont le temps de travail est décompté en heures, hors apprentis et stagiaires.

Écart de salaire horaire entre les femmes et les hommes en 2009, selon le niveau de diplôme et l'âge

Niveau de diplôme	Ensemble		Moins de 35 ans	35 à 54 ans	55 ans ou plus
	Écart salarial	Salaire horaire des hommes (en euros)	Écart salarial	Écart salarial	Écart salarial
CEP ou sans diplôme	11	13,5	4	12	16
Brevet, CAP, BEP	12	14,9	7	15	16
Baccalauréat	13	16,5	12	16	20
BTS, DUT, DEUG	18	19,4	16	19	17
2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle	28	28,8	14	28	29
Total	14	16,9	8	15	24

Source : Insee-Dares, Ecmoss 2009. Champ : salariés des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel dont le temps de travail est décompté en heures, hors apprentis et stagiaires ; France métropolitaine.

Marché du travail : Femmes/Hommes

3. Moins d'heures supplémentaires/complémentaires pour les femmes et un montant moyen de primes inférieur de 25 % à celui des hommes

Rémunération des heures supplémentaires ou complémentaires et des primes et compléments de salaire : taux de perception et écarts de montants entre les hommes et les femmes, en 2009

	Taux de perception		Écart de montants horaires *
	Hommes	Femmes	
Salaire horaire brut	100	100	14
Salaire horaire brut de base	100	100	12
Heures supplémentaires ou complémentaires	53	37	17
Primes et compléments de salaire	85	81	25
<i>Dont : primes d'ancienneté</i>	38	36	8
<i>primes liées à des contraintes du poste de travail</i>	30	16	46
<i>primes liées aux performances individuelles</i>	33	28	24
<i>primes liées aux performances collectives, d'équipe...</i>	11	11	24
<i>autres primes</i>	57	57	12

* Pour chaque ligne, le montant horaire est calculé parmi les salariés concernés par la rémunération considérée. Concernant la rémunération des heures supplémentaires ou complémentaires, le montant horaire est obtenu en divisant cette rémunération par le nombre d'heures supplémentaires ou complémentaires rémunérées ; les autres montants horaires sont calculés en divisant le montant total par le nombre total d'heures rémunérées.

Champ : salariés des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel dont le temps de travail est décompté en heures, hors apprentis et stagiaires. France métropolitaine.

Source : Ecmoss 2009, Insee-Dares.

3. Les écarts salariaux (en EQTP) s'étagent de 1,6% à 39,2% selon les branches professionnelles

Ils sont plus importants dans les branches à fortes proportions de femmes ou de cadres

Écarts de salaires en équivalent temps plein en 2011 dans les regroupements Cris : des plus élevés aux plus faibles

Conventions collectives Regroupées pour l'Information Statistique (CRIS1)	Part des femmes	Part des cadres	Part des femmes cadres parmi les cadres	Montant mensuel en 2011 (en euros)		Écarts de salaires nets en EQTP
				Hommes	Femmes	
Q : Banques, établissements financiers et assurances	59,8%	36,7%	42,9%	4 065	2 470	39,2%
T : Professions juridiques et comptables	74,4%	23,4%	54,6%	3 392	2 126	37,3%
V : Branches non agricoles diverses	58,9%	13,0%	48,1%	2 454	1 633	33,4%
S: Bureaux d'études et prestations de services aux entreprises	38,1%	48,7%	27,9%	3 068	2 189	28,7%
R : Immobilier et activités tertiaires liées au bâtiment	58,6%	20,8%	42,3%	2 677	1 917	28,4%

F : Bois et dérivés	30,4%	11,0%	26,5%	2 073	1 776	14,3%
E : Verre et matériaux de construction	22,0%	13,0%	21,7%	2 211	1 921	13,1%
N : Hôtellerie, restauration et tourisme	49,3%	4,7%	39,4%	1 723	1 499	13,0%
O : Transports (hors statuts)	22,5%	7,6%	26,1%	2 056	1 944	5,5%
B : Bâtiment et travaux publics	11,2%	9,0%	15,5%	1 944	1 913	1,6%

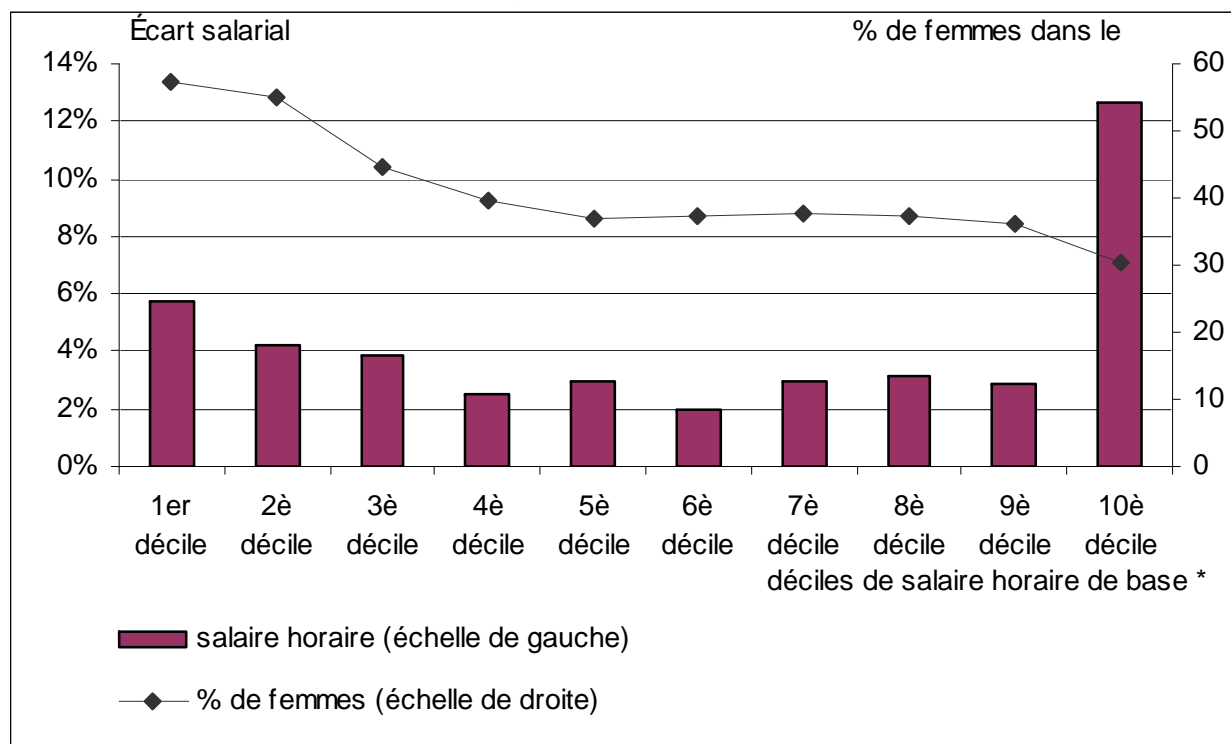
Concept de salaire estimé sur la base du salaire en équivalent-temps plein (EQTP). Le salaire est corrigé du volume de travail associé dans une optique de salaire offert (négociation) : l'écart global femmes/hommes s'établit alors à - 21 %.

Champ : salariés du privé et des entreprises publiques ; France entière.
Source : Insee, DADS 2011 (au 1/12e), fichier semi définitif ; calculs Dares.

Marché du travail : Femmes/Hommes

3. Les écarts de salaire horaire sont les plus forts parmi les salaires les plus élevés

Écart de salaire horaire moyen entre les hommes et les femmes en 2009, selon les déciles de salaire



Source : Insee-Dares, Ecmoss 2009.

Champ : salariés des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel dont le temps de travail est décompté en heures, hors apprentis et stagiaires ; France métropolitaine.

Note: Il s'agit de déciles de salaire horaire de base.

Marché du travail : Femmes/Hommes

3. A principales caractéristiques comparables, l'écart de salaire horaire est de 9 points entre les femmes et les hommes

Écart de salaire horaire entre les hommes et les femmes en 2009 et part de l'écart expliquée

	Écart de salaire horaire observé (en %)	Écart de salaire horaire expliqué (en points de %)	Écart de salaire horaire non expliqué (en points de %)	Part expliquée (en %)
Ensemble	14	5	9	34%
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadres	20	2	18	11%
Professions intermédiaires	8	1	7	14%
Employés	7	1	6	10%
Ouvriers	14	2	12	15%
Secteur d'activité				
Industrie manufacturière, Industrie extractives et autres	15	0	15	1%
Construction	-4	-2	-2	50%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles ; Transports et entreposage	21	12	9	56%
Activités financières et d'assurance ; activités immobilières	20	10	9	52%
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14	7	7	53%
Enseignement, santé, action sociale, activité récréatives	24	15	10	60%
Niveau de diplôme				
CEP ou sans diplôme	11	4	7	37%
Brevet, CAP, BEP	12	4	8	36%
Baccalauréat	13	4	10	29%
BTS, DUT, DEUG	18	9	9	49%
2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle	28	19	9	68%

Source : Insee-Dares, Ecmoss 2009.

Champ : salariés des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel dont le temps de travail est décompté en heures, hors apprentis et stagiaires ; France.

Note: Calculs réalisés en utilisant la méthode de Blinder-Oaxaca.

3. Les interruptions de carrières pénalisent davantage les femmes que les hommes

- En 2006, parmi les salariés des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel, 69 % des femmes ont connu au moins une interruption de carrière contre 55% des hommes.
- La prise en compte des interruptions de carrière contribue à expliquer une part de l'écart de salaire horaire entre les femmes et les hommes : 3 points sur 15 en 2006

Merci de votre attention

<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de,76/etudes-et-recherches,77/publications-dares,98/>